



HAL
open science

**“Ils ont emmené votre maman et votre petite sœur...”
La grande rafle du 16 juillet 1942 à l’échelle d’un
quartier du 3e arrondissement de Paris**

Laurent Joly

► **To cite this version:**

Laurent Joly. “Ils ont emmené votre maman et votre petite sœur...” La grande rafle du 16 juillet 1942 à l’échelle d’un quartier du 3e arrondissement de Paris. *Histoire urbaine*, 2021, 62, pp.37-57. hal-03508714

HAL Id: hal-03508714

<https://hal.science/hal-03508714>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dernière version avant publication

« “Ils ont emmené votre maman et votre petite sœur...” La grande rafle du 16 juillet 1942 à l'échelle d'un quartier du 3^e arrondissement de Paris », *Histoire Urbaine*, n° 62, 2021, p. 37-57.

Près de 13 000 hommes, femmes et enfants arrêtés, pour l'essentiel à Paris, dans le département de la Seine en 24 heures et envoyés vers les camps de la mort durant l'été 1942. La ville n'avait jamais connu pareil spectacle – la Saint-Barthélemy, ce massacre de plusieurs milliers de protestants à l'été 1572, est le seul parallèle venu à l'esprit des contemporains, choqués par la brutalité des opérations et la séparation des familles...

Par rafle, le langage policier et ordinaire désignait jusque-là une vaste opération de contrôles dans la rue et un périmètre défini – dispositif courant dans Paris depuis septembre 1939¹. Sous l'occupation, plus particulièrement avec les opérations d'arrestation à domicile visant les juifs, le sens du mot évolue. On parle, en juillet 1942, de « rafle monstre », de « grande rafle ». Dans les années 1970, l'expression « rafle du Vel d'Hiv » s'est imposée², l'évènement étant désormais pensé sous une symbolique spatiale, à travers la référence au lieu emblématique qu'était le palais des sports du Vélodrome d'hiver (Paris 15^e) où furent concentrées, dans des conditions ignobles, près de 8 000 victimes. Depuis, ces journées dramatiques sont devenues le symbole absolu de la Shoah en France. Et, en 1995, c'est sur l'emplacement même de l'ancien vélodrome que le président Chirac a reconnu la responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs.

L'objet du présent article est d'étudier l'exécution et le déroulement des opérations du 16-17 juillet 1942 à l'échelle d'un quartier de Paris, au cœur du 3^e arrondissement, en croisant

¹ Voir par exemple « Contre la cinquième colonne. Paris débarrassé de tout élément suspect », *Le Matin*, 18 mai 1940.

² L'ouvrage à succès de Claude Lévy et Paul Tillard, *La Grande Rafle du Vel d'Hiv (16 juillet 1942)*, Paris, Robert Laffont, 1967, a joué un rôle important dans cette évolution.

deux approches que tout semble opposer, par les sources et méthodes mobilisées, mais qui toutes deux prennent l'espace urbain au sérieux et obligent l'historien de la Shoah à considérer la dimension spatiale de l'événement.

Nous examinerons d'abord la mise en œuvre concrète de la « grande rafle » en partant des logiques politico-policières qui l'ont déterminée et en inscrivant les données chiffrées que nous avons pu réunir dans l'espace du 3^e arrondissement.

La deuxième section suivra pas à pas le déroulement de l'opération à partir d'un témoignage singulier, véritable essai de remémoration et de géographie sensible : *Les Guichets du Louvre* de Roger Boussinot (Denoël, 1960), le premier ouvrage publié sur la grande rafle, dont le ressort dramatique repose sur une déambulation dans les rues du 3^e arrondissement, plus particulièrement autour du square du Temple. Analysé à travers une grille de lecture spatiale, jusqu'alors inédite³, ce récit hors-norme permet d'affiner la connaissance historique sur la mécanique de la rafle, l'état d'esprit des policiers et l'attitude des victimes.

Du général au particulier :

la mise en œuvre de la « grande rafle » dans le 3^e arrondissement de Paris

Dans l'Europe des années 1940-1942, la France se trouve dans une situation unique. Le pays est à la fois occupé et, dans une large mesure, souverain (la zone dite libre). De fait, lorsque les nazis décident d'y étendre leur politique génocidaire à l'encontre des juifs, il leur faut tenir compte de cette réalité géopolitique et négocier avec le gouvernement du maréchal Pétain, à l'instar de ce qu'ils font avec le régime d'Antonescu en Roumanie ou encore l'État slovaque.

Jusqu'au printemps 1942, à Berlin, les planificateurs du génocide imaginent que les déportations de France prendront plusieurs années – un quota de 6 000 (pour l'essentiel les hommes arrêtés à Paris en 1941) est seulement envisagé pour 1942. C'est alors que, au début du mois de juin, Heinrich Himmler ordonne que, d'ici un an, l'Europe devra être entièrement « *judenfrei* ». En zone occupée, le général SS Oberg, nommé depuis peu représentant d'Himmler à Paris, exige soudainement la livraison de 40 000 juifs. Chef du gouvernement depuis avril 1942 et désireux de relancer la politique de collaboration, Pierre Laval peut difficilement

³ L'article d'Andrew Sobanet, « From the Page to the Screen: Michel Mitrani's *Les Guichets du Louvre* », *South Central Review*, n° 28, 2011, p. 80-100, interroge le caractère fictionnel ou non du récit de Boussinot mais sans s'intéresser aux lieux décrits (fort précisément, on le verra), à la dimension spatiale du propos, qui s'avère, sous cet angle, bien moins « omniscient » que ne le pense l'auteur.

refuser son concours. Un accord est trouvé : Vichy s'engage à arrêter le nombre de juifs réclamés par les SS à condition que ces opérations ne visent que des apatrides (ex-Polonais, Allemands, Russes, etc.) et que la police française agisse en pleine autonomie.

À Paris et dans sa banlieue, plus de 150 000 juifs ont été recensés à l'automne 1940 sur ordre de l'occupant – plus 20 000 en province. Entre 100 et 115 000 résident encore dans le département de la Seine au milieu de l'année 1942. Contrairement à une idée reçue, jusqu'à l'été 1942, la majorité des victimes de la persécution raciale ne quittent pas la ville et ses environs, d'où tout déplacement leur est pratiquement interdit. D'évidence, c'est dans la capitale qu'un maximum de juifs peuvent être trouvés et c'est là que se concentre l'essentiel de l'objectif : arrêter entre 22 000 et 25 000 hommes et femmes en âge de travailler.

*

Sous l'œil du commissaire général aux Questions juives Louis Darquier de Pellepoix et sous la pression de Theodor Dannecker, délégué d'Adolf Eichmann, les cadres de la Préfecture de police de Paris (PP) sont chargés d'organiser l'opération.

Limites d'âge (16-60 ans pour les hommes, 16-55 ans pour les femmes) et exemptions (épouses de prisonniers de guerre, femmes enceintes ou ayant des enfants de moins de deux ans, etc.) sont âprement discutées. Résultat : en croisant ses différents fichiers, le service administratif des Affaires juives aboutit à 27 391 individus à arrêter. Les enfants ne sont pas comptés. Pour les nazis, il est entendu qu'ils seront pris avec leurs parents, mais séparés d'eux et gardés jusqu'à leur assassinat à Auschwitz, prévu quelques semaines plus tard.

Voici pour la partie administrative. Deuxième étape : préparer la logistique de l'opération proprement dite. Celle-ci est confiée à la police municipale. Elle seule a les effectifs nécessaires (plus de 16 000 des quelque 20 000 agents de la Préfecture sont des gardiens de la paix) et l'expérience des interventions de voie publique. Une centaine de policiers municipaux sont chargés de recopier minutieusement les milliers de fiches extraites du « fichier juif ». Le 13 juillet au soir, les 27 391 fiches d'arrestation (une par juif ou juive de plus de 16 ans) sont remises aux 45 commissaires d'arrondissement (20) et de banlieue (25), chargés d'exécuter l'opération dans le département de la Seine.



**Maxime Morisot (début des années 1950, APP, K^A 142),
commissaire du 3^e arrondissement de Paris de mars à août 1942**

Commissaire du 3^e arrondissement depuis mars 1942, Maxime Morisot est l'un d'eux. S'étendant sur 117 ha, son arrondissement est le plus petit de Paris après le 2^e, et il compte 2 675 fiches. Seuls les commissaires du 11^e (4 235 fiches) et du 20^e (4 378) ont davantage de juifs à arrêter, mais ces deux arrondissements sont respectivement trois fois et cinq fois plus étendus que le 3^e. Autrement dit, le 3^e arrondissement est, de loin, celui où la densité au mètre carré de juifs « arrêtables » est la plus élevée de la capitale.

En octobre 1940, 5 075 juifs étrangers avaient été recensés dans l'arrondissement (2 761 auprès du commissariat de quartier Arts-Métiers et Enfants-Rouges, et 2 314 auprès du commissariat Archives/Sainte-Avoie)⁴. De fait, sur le papier⁵, 53 % des juifs étrangers déclarés en 1940 sont visés par la rafle de juillet 1942. Ce ratio, considérable, montre la prédominance dans l'arrondissement d'une population de juifs polonais en âge de travailler. Une population pauvre, de tailleurs, d'ouvriers et d'artisans, frappée de plein fouet par la spoliation, continuant à travailler à domicile ou dans des entreprises de textile, parfois pour le compte des Allemands, et relativement préservée par les rafles de 1941⁶. « J'avais le quartier le plus peuplé de Paris »,

⁴ Archives de la Préfecture de police de Paris (APP), B^A 2436, résultats du recensement au 20 octobre 1940.

⁵ Dans les faits, les deux chiffres ne coïncident bien sûr pas exactement, en raison des déménagements, emménagements qui ont pu avoir lieu.

⁶ La rafle du 20 août 1941 avait frappé 3 000 juifs, adultes, hommes, dans le 11^e (d'où, logiquement, un ratio moindre que dans les autres arrondissements : 4 245 fiches d'arrestation établies pour le 16 juillet 1942 pour 11 014 juifs étrangers recensés en octobre 1940, soit 38 %) tandis que les opérations complémentaires du lendemain avaient surtout touché le 10^e ou le 18^e arrondissement (1 100 arrestations le 21 août 1941).

expliquera à la Libération le commissaire du quartier Archives/Sainte-Avoie pour justifier son zèle antisémite⁷.

NOM : AKTOR
 PRÉNOMS : Chaïm
 Date et lieu de naissance : 19-II-1905 à Lodz (Pol.)
 N° du Dossier juif : 3.789
 SEXE : masculin
 NATIONALITÉ : Polonaise
 PROFESSION : tailleur
 ADRESSE : 81, rue du Temple PARIS
 SITUATION de famille : marié
 CONJOINT : juive
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 Marie 10-4-30 Free
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge
 Rachel 8-2-40 "
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE :
 SITUATION administrative de l'étranger :
 N° du casier central : 531.978
 REMARQUES PARTICULIÈRES : arrêtée le 16-7-42
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

NOM : CYGLER
 PRÉNOMS : NUSSE
 Date et lieu de naissance : 7.11.02-RAVA
 N° du Dossier juif : I.595
 SEXE : masculin
 NATIONALITÉ : ind.
 PROFESSION : tailleur artisan
 ADRESSE : 3, rue Borda-Jéme
 SITUATION de famille : marié
 CONJOINT : juive
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 Nelly 15.3.38 Fse
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge :
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE :
 SITUATION administrative de l'étranger :
 N° du casier central : 532.499
 REMARQUES PARTICULIÈRES : arrêtée le 16-7-42
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

NOM : K.K.O.P.F.
 PRÉNOMS : Benjamin
 Date et lieu de naissance : 20/5/90 à Stanislawone Pol
 N° du Dossier juif : 2.030
 SEXE : masculin
 NATIONALITÉ : Polonaise
 PROFESSION : chapelier à façon-artisan
 ADRESSE : 4, rue Ste Appoline 3e
 SITUATION de famille : marié
 CONJOINT : juive
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge :
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE : XXX pas mobilisable classe-10
 SITUATION administrative de l'étranger : commun 21/7/42
 N° du casier central : 534.050
 REMARQUES PARTICULIÈRES : arrêtée le 16-7-42
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

NOM : M N I N S K I née MOLINOWSKI
 PRÉNOMS : Chawa
 Date et lieu de naissance : 10-3-1916 Toula
 N° du Dossier juif : 4289
 SEXE : fém.
 NATIONALITÉ : polonaise
 PROFESSION : couturière
 ADRESSE : 179, rue St. Martin PARIS
 SITUATION de famille : mariée
 CONJOINT : juif
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 Léon 13-8-1938 fse
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge
 Simon 17-4-1940 "
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE : arrêtée le 16-7-42
 SITUATION administrative de l'étranger :
 N° du casier central : 589539
 REMARQUES PARTICULIÈRES :
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

NOM : S.C.H.W.E.R.B.R.O.D. née ZACOUTZ
 PRÉNOMS : Hana
 Date et lieu de naissance : 27-7-1892 Varsovie
 N° du Dossier juif : 2497
 SEXE : fém.
 NATIONALITÉ : rei. russe
 PROFESSION : sans
 ADRESSE : 31, rue N. D. de Nazareth PARIS
 SITUATION de famille : mariée
 CONJOINT : juif
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge :
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE : arrêtée le 16-7-42
 SITUATION administrative de l'étranger : 16-7-42
 N° du casier central : 84811
 REMARQUES PARTICULIÈRES :
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

NOM : Z.A.N.D.K.O.R.N.
 PRÉNOMS : Jacob
 Date et lieu de naissance : 6/2/1894 à Varsovie
 N° du Dossier juif : 4757
 SEXE : masculin
 NATIONALITÉ : polonaise
 PROFESSION : mécanicien en chaussures
 ADRESSE : 64 Rue Vieille du Temple PARIS
 SITUATION de famille : marié
 CONJOINT : juive
 Prénoms Date et lieu de naissance Nationalité
 Albert 25/3/34 pol.
 ENFANTS de moins de 15 ans et à charge :
 INFIRMITÉS :
 SERVICES de GUERRE : arrêtée le 16-7-42
 SITUATION administrative de l'étranger :
 N° du casier central : I56053
 REMARQUES PARTICULIÈRES : tributaire du service de l'E. ° 101886
 265-E Imp. Chaix (B). — 1591-41.

Fiches (recensement de 1941) de juifs arrêtés dans le 3^e arrondissement le 16 juillet 1942

(Archives nationales, F^o 5605, 5609, 5617, 5621, 5626 et 5631)

Comme ses collègues, Morisot constitue des équipes d'arrestation selon les instructions reçues de l'état-major de la police municipale. Afin de ne pas trop puiser dans ses effectifs,

⁷ APP, 77W 2114, dossier 295 122, Poujulat, comparution devant la commission d'épuration, 7 mars 1945. Notons que les commissaires de quartier, relevant de la direction de la police judiciaire, impliqués dans la persécution au quotidien (recensement, scellés apposés sur les appartements de juifs, etc.), n'étaient pas associés à la direction des rafles, relevant de la police municipale et, donc, des commissaires d'arrondissement.

seuls 70 gardiens de la paix du 3^e sont mobilisés sur les quelque 300 ou 400 que compte l'arrondissement. La majorité des gardiens peut donc continuer à assurer les missions ordinaires de la police municipale : circulation, ordre public, surveillance des bâtiments officiels, etc. Le commissaire Morisot reçoit en conséquence de nombreux renforts : une centaine de gardiens de la paix des 1^{er} et 14^e arrondissements (où moins de juifs sont à arrêter) auxquels s'ajoutent 143 élèves (« gardiens en civil de l'École pratique »). En tout, 156 équipes d'arrestation composées chacune de deux policiers sont constituées – soit 312 « agents capteurs », comme on les appelle officiellement. En somme, moins d'une équipe sur deux comprend un gardien de la paix familier de l'espace géographique et social que constitue l'arrondissement.

Un lieu est choisi pour servir de centre primaire de rassemblement, avant le transfert au Vel d'Hiv ou à Drancy. Il s'agit d'un garage situé au 14 rue de Bretagne. Pour assurer la garde du site et accompagner « les détenus dans les autobus »⁸, les arrondissements les plus « chargés » reçoivent des renforts supplémentaires. Morisot accueille 30 agents. Contrairement aux autres arrondissements, il ne s'agit pas de gendarmes, mais de 30 gardiens de la Compagnie hors rang (CHR) de la Préfecture de police, plus connue sous le nom de la compagnie de la musique. Enfin, trois autobus sont mis à disposition par la Compagnie du Métropolitain. Comme nous le verrons, Roger Boussinot en apercevra davantage dans la matinée du 16 juillet 1942, stationnés le long de la rue de Turbigo ou place de la République. Nous essaierons d'en comprendre la raison.

À la veille des opérations, les « consignes pour les équipes chargées des arrestations » sont distribuées. Les agents n'ont pas à « discuter » les « observations qui peuvent être formulées » ni tenir compte de « l'état de santé » des victimes. Une fois les appartements vidés de leurs habitants, ils doivent s'assurer que les compteurs de gaz, d'électricité et d'eau sont bien fermés, et remettre animaux et clefs au concierge. La liste des papiers, effets et ustensiles à emporter par personne est également définie avec précision : « 2 couvertures, 1 paire de chaussures, 2 paires de chaussettes »⁹, etc.

On ignore si Morisot a commenté ces instructions. Il est l'un des rares commissaires à n'avoir pas eu à rendre des comptes à la Libération. Il ne semble pas avoir fait montre d'un zèle particulier¹⁰. Contrairement au 20^e arrondissement, où le très empressé commissaire Brune a

⁸ APP, B^A 1818, circulaire « secrète » du directeur de la police municipale, 13 juillet 1942.

⁹ APP, B^A 1818, circulaire du directeur de la police municipale, 12 juillet 1942.

¹⁰ Né en 1899, Maxime Morisot est noté comme un « très bon commissaire, intelligent et assidu ». Mais il a des problèmes de santé, sans doute accentués par son surcroît d'activité en juillet 1942 : le médecin relève un « fléchissement cardiaque sérieux ne permettant plus l'accomplissement de son service actif » (APP, K^A 142, Morisot, annotation du 12 août 1942). Il est mis à la retraite avec l'honorariat.

distribué à ses équipes des outils pour forcer les portes de juifs qui n'ouvriraient pas¹¹, de telles dispositions n'ont visiblement pas été prises dans le 3^e.

*

Le 16 juillet, à 4 heures du matin, dans chaque arrondissement, les policiers requis se présentent à leur commissariat – au siège de la mairie, 5, rue Perrée, pour le 3^e. Ils sont 3 200 en tout – 312 pour le 3^e. Moins d'une heure plus tard, ils commencent à frapper aux portes. À la fin de la journée, 11 363 juifs ont été appréhendés. Le lendemain, 1 400 victimes supplémentaires sont trouvées. Beaucoup ont fui pendant la nuit. À la fin de l'opération, le bilan officiel est de 12 884 juifs arrêtés : 3 031 hommes, presque deux fois plus de femmes (5 802) et 4 051 enfants. Le taux d'arrestations à l'échelle du département est de 32 % (8 833 juifs de plus de 16 ans trouvés pour 27 391 fiches). Il est de 29 % dans le 3^e arrondissement : environ 770 arrestations pour 2 675 fiches¹². Même si ces résultats ne tiennent pas compte des erreurs et doublons (plusieurs centaines parmi les quelque 27 400 fiches sorties concernent ainsi des juifs déjà internés), de telles proportions n'en sont pas moins significatives. Comment expliquer un tel « échec » ? Et quel lien peut-il avoir avec les configurations spatiales de la capitale ?

Au sein de la Préfecture de police, il y a eu un certain nombre de fuites. Pour les victimes, les rumeurs d'arrestations massives, lancinantes depuis plusieurs mois, semblent crédibles et particulièrement inquiétantes depuis début juillet 1942. Ceux qui le peuvent partent illégalement vers la zone libre. Les autres (le plus souvent des hommes, car la majorité ne peut encore imaginer que les femmes et les enfants sont en danger) s'enferment chez eux ou se cachent près de leur domicile.

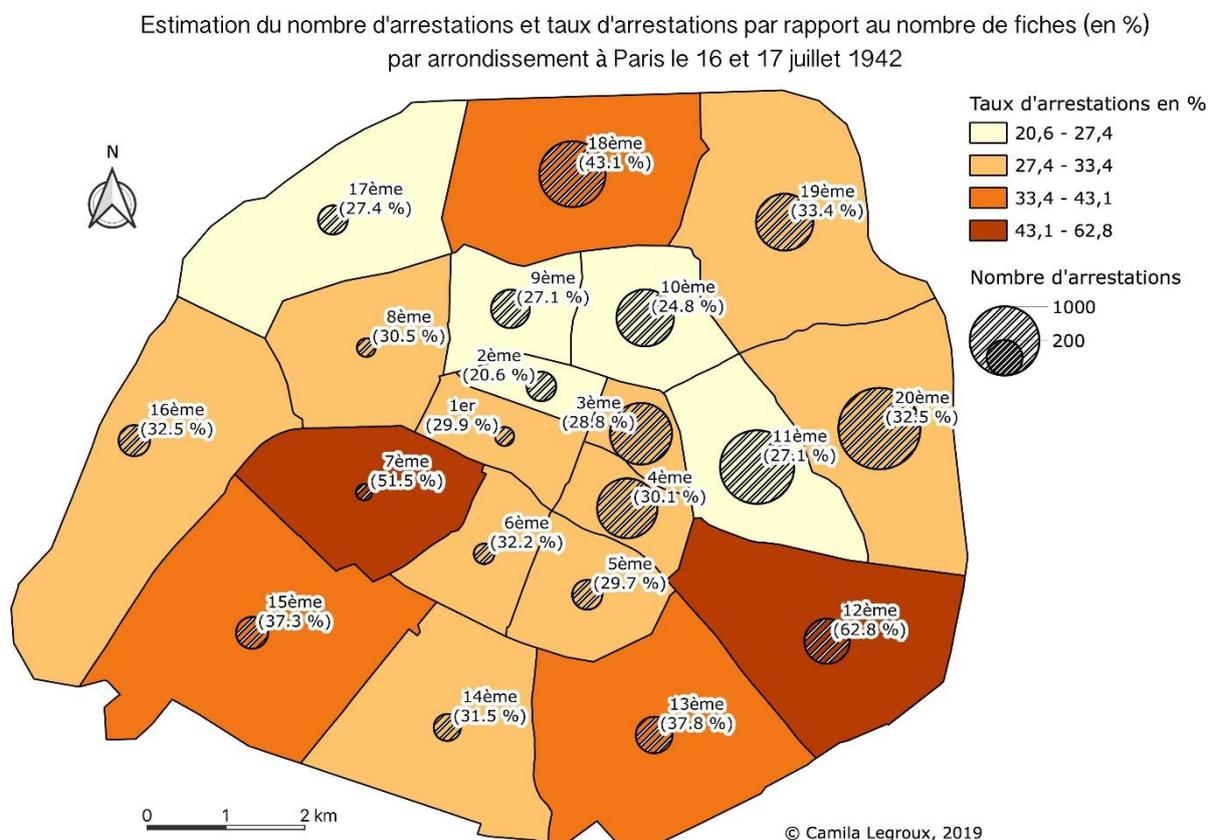
Les statistiques que nous avons pu établir pour l'ensemble des arrondissements parisiens¹³ sont restituées dans la carte ci-contre. Premier constat frappant : plus on se rapproche du centre de Paris, plus le taux d'arrestation est faible. Pour les neuf arrondissements « périphériques » (12^e-20^e), presque trois fois plus étendus que les autres, au tissu urbain très lâche

¹¹ Laurent Joly, *L'État contre les juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2018, p. 93.

¹² Voir *ibid.*, p. 94-95.

¹³ Grâce au *Mémorial de la déportation des Juifs de France* de Serge Klarsfeld, qui fournit les adresses des 74 150 juifs déportés de France, et que je remercie d'avoir eu l'amabilité de me transmettre le fichier Excel de sa base de données.

par endroits, le taux est de 36 % (4 036 arrestations pour 11 061 fiches)¹⁴. Pour les 11 arrondissements centraux, denses et de bien plus petite taille, le taux d’arrestations n’excède pas 27 %.



Carte réalisée par Camila Legroux, que je remercie pour son aide.

Assurément, là où les juifs sont les plus concentrés, dans les mêmes rues, des immeubles ou appartements voisins, ils ont pu davantage échanger des informations, être alertés et s’entraider. C’est clairement le cas dans le 3^e arrondissement, où 29 % des juifs visés ont été trouvés alors que, redisons-le, il s’agit de l’un des plus petits arrondissements de la capitale – le taux d’échec le plus élevé (79 %) étant justement dans l’arrondissement le moins étendu, le 2^e !

Alors âgée de 16 ans, jeune lycéenne travaillant depuis peu, Annie Kriegel (Becker à l’époque) a raconté « la rumeur qui courait notre quartier, le quartier des Enfants-Rouges et le Carreau du Temple », le 15 juillet 1942. Dans ce vent de panique, des aides de proximité s’improvisent. La mère d’Annie se cache chez une voisine, tandis que la jeune fille, après un refus

¹⁴ L’étude des communes de banlieue, 866 juifs de plus de 16 ans arrêtés pour 2 057 fiches d’arrestation, soit 42 %, confirme l’analyse : là où les juifs ciblés étaient les moins nombreux, les plus dispersés et les plus isolés, les taux d’arrestation sont, en général, les plus élevés. Laurent Joly, *L’État contre les juifs*, op. cit., p. 92.

inattendu, trouve finalement refuge rue de Sévigné où sa tante lui a appris que « des personnes, dont elle ne connaissait pas le nom [...], étaient disposées à accueillir des juifs à la recherche d'un abri provisoire ». Reçue par une dame bienveillante, Annie Becker est conduite dans une petite pièce « pleine de monde », aussi bondée et silencieuse qu'une « salle d'attente de dentiste », où elle finit par s'endormir « au pied d'un sofa »¹⁵...

De tels gestes se sont multipliés dans les 3^e, 4^e, 10^e ou 11^e arrondissements. Il est probable que le principal facteur expliquant les résultats de la grande rafle soit d'ordre environnemental, social et spatial¹⁶. Et c'est sans doute ce que feraient apparaître des études plus fines qu'il faudrait mener, par exemple pour le 17^e : anomalie apparente pour un tel arrondissement vaste et excentré, le taux d'arrestations de la grande rafle (27 %) s'explique certainement par l'existence d'une division sociale, unique au sein d'un arrondissement parisien, entre l'ouest (où résidaient massivement les juifs français, notamment dans le quartier de la Plaine Monceau) et l'est (quartiers plus populaires où vivaient les juifs récemment arrivés en France, cibles de la grande rafle)¹⁷, qui a permis que se jouent ces effets de proximité sociale constatés dans les arrondissements plus denses du centre de la capitale.

Même constat à d'autres échelles quand on passe de l'arrondissement à la rue. La récente monographie d'Hervé Deguine sur la rue des Immeubles-Industriels, courte artère du 11^e arrondissement à proximité de la place de la Nation, s'intéresse de près au sort des nombreuses familles juives qui y vivaient. En juillet 1942, 130 apatrides sont visés par la rafle. Or seuls 28 d'entre eux, soit 21 %, sont arrêtés par la police. Et l'auteur de conclure : « La rue des Immeubles-Industriels fait partie des rues de Paris où la population juive a bien anticipé la rafle et, à mesure de sa bonne intégration dans le tissu social, a été largement protégée par la population non juive du voisinage. »¹⁸

De telles analyses demeurent néanmoins à être affinées. Et d'autres recherches à l'échelle de voies ou d'immeubles aboutissent à des conclusions plus contrastées. Ainsi, une

¹⁵ Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, Paris, Hachette, 1984, p. 15-17. La jeune fille avait été réduite à cet expédient car le plan initial échafaudé par sa mère – être hébergée chez sa grande amie, « une catholique très pieuse » et orpheline veillée par ses deux grandes sœurs – avait échoué, l'aînée des sœurs se refusant à prendre une telle responsabilité !

¹⁶ Sur le facteur proprement policier, voir notre article « The Parisian Police and the Holocaust: Control, Round-ups, Hunt (1940-44) », *Journal of Contemporary History*, Article first published online: May 23, 2019, <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0022009419839774>, ainsi que, pour le cas de la région de Montpellier, Ivan Ermakoff, « Police et arrestations », in Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff et Nicolas Mariot (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah, Le Genre humain*, 52, 2012, p. 215-243, et pour celui de Nancy l'étude classique de Jean-Marie Muller, *Désobéir à Vichy. La résistance civile de fonctionnaires de police*, Presses Universitaires de Nancy, 1994, 145 p.

¹⁷ Voir l'article sur la question des appartements de Shannon Fogg dans le présent dossier.

¹⁸ Hervé Deguine, *Rue des Immeubles-Industriels. Une rue de Paris en guerre (1939-1945)*, Paris, Bonaventure, 2018, p. 366.

première étude montre qu'il y a eu, dans les quartiers Arts-et-Métiers et Enfants rouges, davantage d'arrestations dans les immeubles non-traversants que dans les immeubles traversants. L'enquête statistique conduite révèle en outre un taux d'arrestations particulièrement élevé cité Dupetit-Thouars qui, de fait, était une impasse¹⁹...

Indéniablement, la morphologie urbaine a eu un impact sur les résultats de la rafle du Vel d'Hiv, validant l'ambition de croiser deux champs de recherche distincts – l'histoire urbaine et l'histoire de la Shoah –, et légitimant l'objectif d'enrichir la connaissance de la persécution antisémite à Paris sous l'Occupation en variant les échelles d'analyse.

« *Le vieux Juif descend à Arts-et-Métiers* »

– récit d'un « vagabondage dans les rues » (Paris 3^e, 16 juillet 1942)

« Pendant vingt ans presque, j'ai porté cette journée du 16 juillet dans la poche arrière de ma besace aux souvenirs, comme nous disait Gaston Bachelard. Elle fut pour moi une sorte de miroir qui se brisa le soir même entre mes doigts », écrit Roger Boussinot, qui, à l'époque jeune étudiant à la faculté de lettres de Paris, fut le témoin de la grande rafle, au détour de son récit *Les Guichets du Louvre*. Tout a commencé à lui revenir le jour où, à la fin des années 1950, il est tombé sur un garçon inscrivant le graffiti « Mort aux Juifs ! » sur le mur d'un couloir du métro. « Alors, à l'aveuglette mais avec autant d'obstination que j'en avais mis à oublier, j'ai récupéré l'un après l'autre ces petits bouts de miroir »²⁰.

Le « puzzle reconstitué » de cette journée dramatique, tels se présentent *Les Guichets du Louvre*. Avec cet objectif que s'assigne l'auteur : *via* « un récit aussi dépouillé, aussi humble que possible, revivre ce vagabondage dans les rues »²¹.

Qu'est-ce qui a amené Roger Boussinot à assister, une journée entière, et pour l'essentiel au cœur du 3^e arrondissement, à la grande rafle contre les juifs ? Qu'apporte son récit, attentif aux lieux et aux déplacements, à la connaissance de la mise en œuvre des opérations ?

¹⁹ Isabelle Backouche, Eric Le Bourhis, « La rue Meslay durant le Vel d'Hiv », et Sarah Gensburger, « La cité Dupetit-Thouars durant le Vel d'Hiv », communications dans le séminaire *Connus à cette adresse. Villes et dynamiques sociales des persécutions antijuives en Europe (1936-1948)*, EHESS, 21 juin 2019. Nous renvoyons à l'article de Maël Le Noc dans le présent dossier qui a systématisé cette enquête.

²⁰ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, Paris, Gaïa, 2012 [1960], p. 37.

²¹ *Ibid.*, p. 38. Notons que l'auteur a attendu la troisième édition des *Guichets du Louvre*, en 1999 (après les deux premières éditions de 1960 et 1974), pour rendre compte explicitement, dans un court post-scriptum un tantinet paranoïaque (évoquant les censures successives dont son livre et le film qui l'a adapté ont fait l'objet), du caractère non-fictionnel de son récit.

Répondons d'abord rapidement à la première question avant de développer la réponse à la seconde.

*

Un peu plus d'un mois avant la grande rafle, l'édiction du port de l'étoile jaune en zone occupée avait choqué la population²². À Paris, plusieurs dizaines d'étudiants avaient notamment signifié leur réprobation. Annette Zelman, arrêtée comme juive et détenue au dépôt en juin 1942, racontait ainsi dans une lettre à son fiancé :

« Au quartier il y a eu des manifestations d'étudiants. Il y a eu des étudiantes arrêtées ici. Aryennes ayant porté les étoiles ou ayant parodié. Il y a près de moi une petite qui a été honteusement battue par les Allemands, en plein Champs-Élysées, devant tout le monde, pour avoir porté une petite feuille jaune avec "chrétienne"²³ ».

Comme en juin 1942, comme le 11 novembre 1940 aussi (première manifestation patriotique à Paris sous l'Occupation), c'est du milieu étudiant que va venir l'une des tentatives, fort timide, d'opposition à la grande rafle contre les juifs²⁴.

Le 15 juillet, ayant eu connaissance de la vaste opération, plusieurs étudiants décident de secourir les victimes. L'un d'eux, Roger Boussinot, 21 ans, étudiant aux idées anarchistes et humanitaires²⁵, est envoyé dans le 3^e arrondissement, et plus particulièrement le quartier du Temple²⁶.

Très précis sur le climat, y compris météorologique²⁷, entourant la grande rafle (l'attitude plus ou moins zélée des policiers, la détresse des victimes, la sidération embarrassée des passants), *Les Guichets du Louvre* sont émaillés d'erreurs sur la logistique des arrestations. Mais ces erreurs sont symptomatiques de ce qu'un garçon embarqué dans une aventure de sauvetage mal préparée peut imaginer des intentions des « bourreaux ». Comme ses camarades,

²² Serge Klarsfeld, *L'Étoile des Juifs. Témoignages et documents*, Paris, L'Archipel, 1992, p. 164.

²³ Citée par Laurent Joly, *Dénoncer les juifs sous l'Occupation. Paris, 1940-1944*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 101.

²⁴ La seule, à notre connaissance, venant de milieux non-juifs, la résistance juive ayant choisi d'alerter la population à la veille des opérations et des scouts juifs, les Éclaireurs israélites, ayant entrepris de sauver des dizaines d'enfants le 16 juillet 1942.

²⁵ Devenu romancier, cinéaste et historien du cinéma, libertaire et militant écologiste, Roger Boussinot est resté proche de l'extrême gauche toute sa vie.

²⁶ D'après son souvenir, l'un des initiateurs est un dénommé Favard, jeune catholique qui sera déporté (Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, *op. cit.*, p. 11). On ignore si Boussinot donne le vrai nom de son camarade. En tous cas, un Jacques Favard, un tout jeune Parisien, a été déporté en 1943 à Sachsenhausen.

²⁷ La fraîcheur de la journée, la pluie en début d'après-midi que l'auteur rapporte sont confirmées par les données météorologiques disponibles, <https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/16/juillet/1942/paris-montsouris/07156.html>.

Roger Boussinot est convaincu qu'il y a un « périmètre de la rafle »²⁸. S'il parvient à faire sortir un ou deux juifs de ce périmètre, il les sauve. La logique de son action est donc d'abord spatiale et le ressort dramatique est celui du déplacement, de la fuite. L'auteur ignore que tous les juifs ne sont pas visés par l'opération et il ne comprend pas que celle-ci a lieu sur toute l'étendue du département de la Seine. Ses observations et réflexions, inscrites dans l'espace du 3^e arrondissement, n'en constituent pas moins une source extrêmement précieuse.

L'ORGANISATION POLICIERE

Peu avant 10 heures, Boussinot descend au métro Arts-et-Métiers – la station Temple étant fermée. En même temps que lui sort un « vieux juif »²⁹ portant l'étoile. Des agents de police sont sur le quai. Deux autres sont en haut de l'escalier. Ils le laissent passer. Peu après, une femme tente de rebrousser chemin. Elle est contrôlée par un policier. Elle n'a pas l'étoile et se trouble lorsqu'elle montre ses papiers d'identité. Arrêtée, la malheureuse est conduite vers un autobus. « Elle monte docilement [...]. Elle était donc juive, maintenant j'en suis sûr », note Boussinot³⁰. À la sortie du métro, il aperçoit deux bus : un car bleu de police est garé devant l'École centrale, rue Conté ; un autre, autobus de la ville vert et blanc, se trouve à l'angle de la rue. Le jeune homme longe la rue de Turbigo jusqu'au métro Temple. La station est cernée par des bus de la ville de Paris. Dans son souvenir, il y en avait trois « au confluent des rues Turbigo et du Temple »³¹.

Il s'avère qu'en parallèle des arrestations à domicile, des policiers contrôlent les gens dans la rue et le métro : qui figure sur les listes d'arrestation est pris et conduit vers les autobus ; mais on comprend que des juifs en « infraction » peuvent également être arrêtés même s'ils n'ont pas de fiche à leur nom (la femme prise en défaut du port de l'étoile ?).

Au cours de ses premières déambulations, Roger Boussinot aperçoit des « pauvres gens » poussés vers les bus « par groupes de trois ou quatre, silencieux, têtes baissées, déjà harassés par le poids de leurs valises et de leurs hardes, femmes et enfants surtout, et vieillards ». Chaque famille, ajoute-t-il, est accompagnée par deux agents. Ainsi comprend-on le déroulement de la rafle : munie de ses fiches d'arrestation, chaque équipe de policiers se rend au domicile des victimes ; quand une famille est trouvée, on l'amène vers le bus le plus proche, et ainsi de suite jusqu'à ce que le bus soit rempli.

²⁸ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, *op. cit.*, p. 20.

²⁹ *Ibid.*, p. 23.

³⁰ *Ibid.*, p. 25.

³¹ *Ibid.*, p. 31.

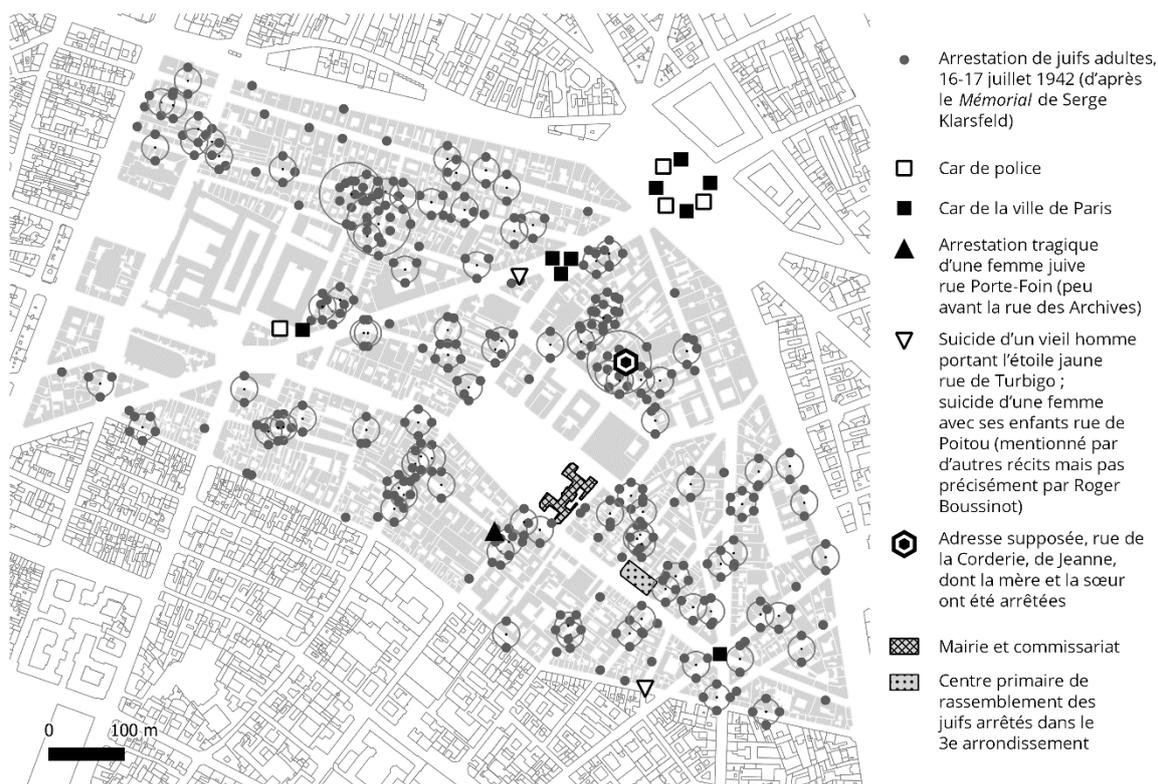
Quel est l'itinéraire de ces bus ? La carte ci-contre permet de l'imaginer : le trajet du métro Temple jusqu'au centre primaire de regroupement, situé on l'a vu au 14, rue de Bretagne, est extrêmement court ; à peine 550 mètres. Les personnes conduites vers les bus étaient-elles dirigées sur le centre de regroupement ? Il y avait-il au contraire des bus envoyés directement à Drancy (destiné aux célibataires) ou au Vélodrome d'hiver (qui devait accueillir les familles) sans passer par le 14, rue de Bretagne ? Le récit de Boussinot permet sans doute d'éclairer un aspect du *modus operandi*, encore mal connu. Il est en effet étonnant qu'arrivé vers 10 heures du matin dans le quartier et l'ayant arpenté jusqu'à 14 heures, il ne soit pas passé une seule fois devant le centre de regroupement. Après être sortie de sa cachette de la rue de Sévigné, Annie Kriegel (Becker) s'est dirigée, tôt le matin du 16 juillet 1942, vers le domicile de ses parents, près du Carreau du Temple. Son attention n'a pas été attirée par des bus mais par des groupes de personnes arrêtées, dont on comprend qu'elles étaient conduites, à pied, vers le 14, rue de Bretagne. Approchant du centre (rappelons qu'il s'agit d'un garage), la jeune fille a été saisie par « des hurlements comme on en entendait naguère dans les salles d'accouchement », « hurlements » qui s'élevaient « jusqu'aux cieux »³²... Et Roger Boussinot, qui a déambulé dans les mêmes rues qu'Annie Becker, s'est peut-être assis sur le même banc près du square du Temple, n'aurait pas eu son attention attirée par ce lieu de cauchemar³³ ?

Emplacements des principaux éléments et incidents observés par Roger Boussinot lors de ses pérégrinations dans les quartiers des Arts-et-Métiers et des Enfants-Rouges (3^e arrondissement) le 16 juillet 1942 entre (environ) 10 et 14 heures³⁴

³² Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, op. cit., p. 18. Arrêté au petit matin avec sa mère et son petit frère au 59, rue Notre-Dame de Nazareth, Simon Drucker (1924-2013), revenu de déportation, se souvient aussi avoir été conduit à pied au 14, rue de Bretagne. Témoignage de Simon Drucker, interviewé par Antoine Vitkine, 22 septembre 2005, <https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Drucker/simon-drucker/video>.

³³ Et lieu emblématique de la rafle dans le 3^e arrondissement où une plaque commémorative a été apposée en 1988. Mariana Sauber, « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », *Annales ESC*, n° 48/3, 1993, p. 726.

³⁴ Carte réalisée par Maël Le Noc, que je remercie pour son aide.



On peut donc imaginer que vers 10 heures du matin – alors que plus de 6 000 juifs avaient déjà été raflés dans tout le département de la Seine, correspondant sans doute à la première vague des arrestations à domicile³⁵ – la stratégie policière a été modifiée. Plutôt que de trier les gens au 14, rue de Bretagne, dans les cris et les pleurs, il aurait été décidé de le faire directement au stade des arrestations, plus disséminées dans un deuxième temps : contrôles dans la rue et le métro, visites sur les lieux de travail (dont les policiers ont connaissance de l'adresse par des parents, des voisins ou les concierges), retours aux domiciles, etc. C'est ce qui expliquerait pourquoi le contingent de bus, fixé à trois pour le 3^e arrondissement comme nous l'avons vu, aurait été si massivement augmenté, à suivre le témoignage de Boussinot.

Ainsi, arrivé relativement tardivement sur les lieux, l'étudiant n'a pas assisté à la première vague des arrestations. Mais il est un témoin précieux de la deuxième étape du *modus operandi* :

« Autant que je puisse en juger, elle se déroule en plusieurs temps : d'abord aux domiciles des Juifs, puis sur les lieux de travail. On est passé chez eux, maison par maison, et ceux qui n'ont pas été pris avec leurs familles sont épinglés soit dans les entreprises, soit

³⁵ Laurent Joly, *L'État contre les juifs*, op. cit., p. 88.

aux limites du périmètre de la rafle s'ils tentent de les franchir, comme la femme du métro Arts-et-Métiers ce matin. »³⁶

Ne pouvant évidemment connaître le détail de la logistique, Boussinot est convaincu que la dernière étape sera un grand ramassage dans la rue de tous les porteurs d'étoile et il croit, rappelons-le, que seule la rive droite est concernée par les arrestations.

Autre indication intéressante, et corroborée par de nombreux témoignages : plus de 9 000 juifs ayant été arrêtés avant 12 heures, les équipes d'arrestation comprennent jusqu'à quatre policiers l'après-midi du 16 juillet 1942.

Examiné de près, dans une perspective spatiale, et relié aux données administratives existantes sur la mise en œuvre de la grande rafle et ses résultats heure par heure³⁷, le témoignage de l'observateur extérieur et patient qu'est Roger Boussinot permet ainsi de mieux comprendre la logique policière présidant au déroulement des opérations.

L'ETAT D'ESPRIT DES POLICIERS

L'étudiant relève aussi, mais sans pouvoir naturellement en comprendre la raison précise (l'opération s'avère un semi-échec par rapport aux objectifs, les chefs de la police parisienne sont mécontents), une nervosité croissante chez les agents : « La rafle aux allures débonnaires de ce matin a pris, sitôt après l'ondée, un tempo plus fébrile »³⁸...

Les policiers sont sur les dents. Roger Boussinot remarque qu'une équipe brutalise un enfant³⁹. Pourtant, en dépit de sa haine d'anarchiste pour les « flics », il observe peu de cas de violences caractérisées. Pour la plupart des agents, il s'agit d'une corvée à accomplir. Rue Saintonge semble-t-il, vers 14 heures, le jeune homme entend « un gros brigadier qui dit avec l'accent du Midi : "Il faut qu'à quatre heures et demi, tout ça soye fini : Aïe-aïe-aïe quelle journée !..." "Ça pue, tout ça, brigadier", dit une autre voix de gendarme, et une troisième enchaîne : "Moi, c'est les escaliers qui me tuent". »⁴⁰ De même, après avoir quitté le 3^e arrondissement, et être parvenu rue d'Aboukir dans le 2^e, il surprend un groupe de policiers qui évoquent une femme s'étant jetée par la fenêtre avec ses enfants. L'un d'eux commente : « Tiens, c'est dégueulasse de la part d'une mère, ou alors elle est cinglée. » Ils frappent à une

³⁶ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, op. cit., p. 69.

³⁷ APP, B^A 1813, notes manuscrites du cabinet du préfet, 16 juillet 1942.

³⁸ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, op. cit., p. 73.

³⁹ *Ibid.*, p. 80.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 73.

porte, personne n'ouvre. « On devrait enfoncer la porte », propose l'un. Le chef d'équipe tranche : « Oh, ça va comme ça ! Allez. »⁴¹

Avec le regard propre à l'anarchiste qu'il est, volontiers goguenard, Boussinot livre un témoignage perspicace sur l'état d'esprit des policiers, confirmé par d'autres témoins et par l'historiographie. Annie Kriegel se souvient ainsi être tombée nez-à-nez, rue de Turenne, avec « un agent de police en uniforme qui, à chaque bout de ses deux bras, portait une valise et qui pleurait ». Le souvenir est net, et elle s'en explique : « Ces deux larmes qui coulaient sur un visage massif un peu rougeaud, je m'en souviens distinctement parce qu'on conviendra qu'il n'est pas fréquent de voir en public pleurer un agent de police »⁴²...

L'ATTITUDE DES VICTIMES

Sur la sidération et la détresse des victimes de cette opération sans précédent – pour la première fois, des femmes et des enfants sont arrêtés –, le récit de Roger Boussinot comprend aussi des observations importantes. Aux abords de l'îlot du métro Temple, où des juifs arrêtés sont conduits dans des bus, il aperçoit ainsi un vieil homme à côté de lui, qui pleure. L'homme cache son étoile :

« Je n'étais pas à la maison quand ils sont venus, dit-il imperceptiblement, et je vois sa maigre main qui tremble : j'ai eu peur, monsieur, parce que j'étais le seul homme qui restait. Elles m'ont dit papa va-t'en, et maintenant c'est elles qu'ils emmènent... »⁴³

L'étudiant s'offre de l'aider, lui propose d'enlever son étoile et de l'abriter chez lui. Le malheureux, effaré, refuse. Il s'écarte de l'îlot et s'engage dans la rue de Turbigo. En face arrive un car de police. Soudain, le vieil homme se jette sous les roues du véhicule. « Les flics descendent [...], se penchent sur lui, l'emportent vers l'arrière, referment les portières et font demi-tour à toute vitesse. Les gens se dispersent... », rapporte Boussinot, qui ne doute pas que l'intéressé est mort sur le coup⁴⁴.

Sur le moment, la rumeur populaire et la presse internationale ont fait état de plusieurs dizaines voire centaines de suicides lors de la rafle du 16 juillet 1942⁴⁵. Mais les témoignages précis, situés, sont extrêmement rares, et celui-ci est même l'un des seuls avec l'information

⁴¹ *Ibid.*, p. 91.

⁴² Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, op. cit., p. 18.

⁴³ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, op. cit., p. 34.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁵ Ainsi, cet article de la presse suisse, « Die Judenverfolgungen », *Die Tat*, 7 septembre 1942, qui évoque 300 suicides, au milieu de nombreuses erreurs factuelles.

rapportée dans plusieurs ouvrages⁴⁶ d'une femme qui se serait jetée dans le vide avec ses deux enfants, rue de Poitou, dans le 3^e arrondissement⁴⁷.

Éprouvé, Roger Boussinot va s'asseoir dans le square du Temple. À l'extérieur (depuis peu, les squares sont interdits aux juifs), deux enfants portant l'étoile jouent. L'étudiant les aborde, tente de les convaincre de venir avec lui... Méfiants, ils disparaissent retrouver leur maman. Boussinot réalise – mais sans faire le lien avec le suicide qu'il a peut-être involontairement provoqué – qu'il a sans doute inquiété ces enfants, et qu'il les a mis en danger. Le jeune homme se sent « minable, coupable et inutile »⁴⁸.

En creux, le récit révèle une vérité qui échappe largement à l'anarchiste improvisé en sauveur : pour secourir quelqu'un, il faut un minimum d'interconnaissance et de confiance, d'expérience et de crédit ; on ne se fie pas à un inconnu, qui peut être un provocateur, tendre un piège. C'est la base du sauvetage⁴⁹.

Son vagabondage pathétique lui fait assister à des scènes dramatiques. L'une d'elle l'a plus particulièrement marqué. « J'avoue que, parvenu à ce point de mon récit, j'appréhende de dire la vérité », prévient-il⁵⁰. Rue Porte-Foin (selon son souvenir), une femme, traînée par deux policiers, hurle au désespoir. Au niveau de la rue des Archives, elle se détache de ses gardiens pour se précipiter sur un curé qui passe par là et dont elle implore la pitié, s'agrippant farouchement à sa soutane :

« Je le dis en vérité, les deux mains de cet homme se portèrent vers celles de la femme, luttèrent longuement, avec entêtement, pour les décramponner doigt après doigt, puis par des coups secs sur les poignets, jusqu'à ce que la malheureuse tombât de tout son long sur le trottoir, la tête dans ses bras tendus, et tout le corps secoué de sanglots.

Les deux agents qui s'étaient rapprochés se penchèrent sur elle, la soulevèrent à nouveau par les bras et l'emportèrent comme une proie inerte... Le prêtre, immobile, hagard, attendit qu'ils aient disparu dans la rue des Archives. Il détournait la tête, afin d'éviter les regards des quelques personnes qui avaient suivi la scène, muettes de stupéfaction comme moi-même. »⁵¹

⁴⁶ Et dont on trouve un écho dans les paroles de policiers rapportées on l'a vu par Boussinot p. @.

⁴⁷ Henri Amouroux, *La Vie des Français sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1961, p. 418 ; Claude Lévy et Paul Tillard, *La Grande Rafle du Vel d'Hiv*, op. cit., p. 39.

⁴⁸ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, op. cit., p. 44.

⁴⁹ Federico Varese, Meir Yaish « The Importance of Being Asked: The Rescue of Jews in Nazi Europe », *Rationality and Society*, vol. 12, n° 3, 2000, p. 307-334.

⁵⁰ Roger Boussinot, *Les Guichets du Louvre*, op. cit., p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 59-60.

Choqué, Boussinot erre pendant un long moment « la tête vide, agité de sentiments violents et confus ; sans prendre garde où [l]e portaient [s]es pas »⁵².

JEANNE

Le cœur du récit, étonnamment précis sur le plan spatial, concerne la rencontre avec une jeune fille – « Je la tiens, celle que je vais “sauver” »⁵³.

Entre 13 et 14 heures, il a plu à Paris. Abrisé sous une porte cochère, Roger Boussinot observe les alentours. Ses divagations l’ont mené dans le Marais – où exactement, il ne sait pas. Une jeune fille s’est également abritée. L’étudiant engage la conversation, s’aperçoit qu’elle porte l’étoile, s’anime : les policiers sont partout, il peut l’aider, il faut qu’elle enlève son insigne. Méfiante, elle lui répond que seuls les étrangers sont visés, qu’elle est française, même si ses parents sont étrangers, que son père est interné à Beaune-la-Rolande (probablement à la suite de la rafle de mai 1941). Ignorant tout des critères d’arrestation, au contraire de l’intéressée (qui a appris que les Français ne sont pas concernés), Boussinot fulmine. La discussion se poursuit rue Beaubourg. La jeune fille se rend dans l’atelier de fourrures où elle travaille. Soudain, les deux jeunes gens sont saisis par la vision d’un groupe de policiers « en train de faire sortir d’un immeuble les ouvriers et les ouvrières des “Fourrures Simon Silberstein” dont je lis l’enseigne sur le balcon du premier étage »⁵⁴.

Désemparée, la jeune fille décide de rentrer chez elle. En route, elle s’arrête chez d’autres membres de sa famille. « Nous sommes revenus dans le quartier du Temple et nous nous engageons dans une rue étroite qui donne dans la rue de Bretagne. Il n’y a pas de forces de police », décrit l’auteur, qui l’accompagne. Ils arrivent dans un hôtel du 18^e siècle délabré et transformé en habitations. Là vivent un couple de personnes âgées et leurs enfants, des étrangers, visiblement très religieux. La police est arrivée vers 11 heures, a dit qu’elle reviendrait. Il est 14 heures passées et elle n’est toujours pas revenue. Les valises sont prêtes. La passivité fébrile du *pater familias*, « vieil homme en redingote et dont les cheveux jaunes s’ornent sur les tempes de papillotes ridicules »⁵⁵, le légalisme résigné des autres membres de la famille agacent prodigieusement Roger Boussinot. Car, chez ces victimes prises au piège, c’est moins le facteur spatial ou social (l’impossibilité matérielle de fuir, de trouver un refuge) qui prime que le facteur religieux, inclinant à la fatalité...

⁵² *Ibid.*, p. 60.

⁵³ *Ibid.*, p. 60.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 71.

L'étudiant anarchiste et la jeune juive repartent : « Nous revoici encore une fois autour du square du Temple, mais du côté de la mairie du III^e et du marché, traversant la rue Perrée juste en face du commissariat, heureusement sans encombre. Encore une rue à gauche, puis une autre à droite, qui s'incurve sur elle-même, plus étroite. »⁵⁶ La description, que l'on peut suivre sur une carte du quartier, renvoie semble-t-il à la rue de la Corderie. C'est là où, certainement, vit la jeune fille. Une voisine surgit alors : « “Ils ont emmené votre maman et votre petite sœur... Il y a une demi-heure à peine”. »⁵⁷ L'adolescente éclate en sanglots, se ressaisit puis accepte, sur l'instance de la voisine compatissante, d'enlever son étoile et de suivre le jeune homme.

« Ensuite, ce fut un jeu du chat et de la souris qui dura presque trois heures, dans un dédale de rues que je ne connaissais pas et où il arriva que nous nous perdîmes », écrit Boussinot⁵⁸. Après avoir descendu les grands boulevards, être passés par la rue d'Aboukir, puis la rue Montmartre, avoir pris un verre aux abords des Halles et semé un présumé policier, les jeunes gens se séparent sous les guichets du Louvre – hors du « périmètre de la rafle »⁵⁹... La jeune fille, qui s'appelle Jeanne, ne veut pas qu'on l'aide davantage. Elle ira à l'UGIF (l'Union générale des israélites de France, créée par Vichy à la demande de l'occupant). « “Ç'a été créé exprès pour nous. C'est garanti par les Allemands...” »⁶⁰, explique-t-elle à son improbable sauveur, ulcéré : « Je savais qu'elle allait se jeter elle aussi dans la gueule du loup, que je ne la reverrais plus. Jamais. »⁶¹ Le soir, l'étudiant prend le train pour rejoindre sa famille à Langon *via* Bordeaux. Furieux, soulagé, mais incapable de se rendre compte que son inexpérience, son ignorance de la mécanique de la persécution auraient pu être fatales : le 16 juillet 1942, il était plus périlleux pour une jeune juive française nullement préparée à la clandestinité d'enlever son étoile que de la garder⁶²...

⁵⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 74.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 79.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 99.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 106.

⁶¹ *Ibid.*, p. 107.

⁶² Voir ainsi la sage réaction d'Annie Kriegel, comme Jeanne française et employée de bureau portant l'étoile (Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, *op. cit.*, p. 18-19). Peu après, elle fuira avec ses parents en zone libre, et rejoindra la résistance communiste. On ne rentre pas dans la clandestinité sur un coup de tête, sous la pressante invitation d'un inconnu, mais après mure réflexion...

Bien que nous ayons passé au peigne fin le *Mémorial* de Serge Klarsfeld et les listes du recensement de la population en 1936 rue de La Corderie, à partir des indications de Roger Boussinot, nous n'avons pu identifier Jeanne et les membres de sa famille. En 1974, le récit est devenu un film pour le cinéma (réalisateur Michel Mitrani). L'histoire, transposée dans le quartier Saint-Paul, a frappé la critique par la précision de la reconstitution et la mise en exergue du rôle de la police française dans la rafle du Vel d'Hiv, alors largement occulté⁶³.

Malgré ses insuffisances, son ton parfois déplaisant, l'ouvrage de Roger Boussinot constitue un témoignage unique, restituant, au scalpel, plusieurs heures de déambulations au cœur de Paris le 16 juillet 1942. Récit de la grande rafle telle que pouvait la percevoir un regard extérieur, *Les Guichets du Louvre* permettent surtout de prendre la mesure de la violence, froide, insidieuse, avec des accès soudains d'horreur, de l'opération. Et d'illustrer, mieux que n'importe quel autre témoignage, cet immense va-et-vient policier qui a saisi le 3^e arrondissement la matinée et l'après-midi du 16 juillet 1942 : des centaines d'agents quadrillant les rues, s'affairant lentement d'une adresse à la suivante ou vers les bus stationnés, parfois en trainant des pieds, d'autres fois en poussant leurs victimes affolées, devant des passants interdits. Un moment d'épouvante et de sidération dans la ville.

Laurent Joly (Centre de recherches historiques-CNRS/EHESS)

Résumé

Le présent article examine le déroulement de la rafle dite du Vel d'Hiv à l'échelle d'un quartier du 3^e arrondissement de Paris, en croisant deux approches que tout semble opposer mais qui obligent l'historien de la Shoah à considérer la dimension spatiale de l'événement. Une première section étudie la rafle en partant de ses logiques politico-policières et en analysant son bilan à l'échelle du 3^e arrondissement – 770 arrestations sur 2 675 fiches exécutées, soit 29 %. La deuxième section suit pas à pas le récit de l'opération, au cœur du 3^e arrondissement, proposé par Roger Boussinot dans *Les Guichets du Louvre* (1960). Analysé à travers une grille de lecture spatiale, ce témoignage hors-norme permet d'affiner la connaissance historique de la mécanique de la rafle : des dizaines d'agents s'affairant lentement d'une adresse à l'autre, et trainant leurs victimes devant des passants interdits. Un moment d'épouvante et de sidération dans la ville...

⁶³ Donnant un tour sentimental à l'histoire, le réalisateur gomme néanmoins tout l'aspect ambigu du personnage principal, son agacement à l'égard des juifs traqués, son lâche soulagement final. Voir, sur ce point, Andrew Sobanet, « From the Page to the Screen », *op. cit.*, p. 91-94.